



Service Eau Environnement Forêt
Affaire suivie par : bureau FCEN
Tél : 04 43 36 04 42
ddt-chasse@puy-de-dome.gouv.fr

Clermont-Ferrand, le 03 juin 2024

NOTE DE SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

établie au titre de l'article L120-1-II du code de l'environnement
dans le cadre de la mise en œuvre du principe de participation du public défini à l'article 7
de la charte de l'environnement

Objet

Consultation du public sur le projet d'arrêté relatif à la fixation des dates relatives à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne 2024/2025 dans le département du Puy-de-Dôme

Pièces associées

Projet d'arrêté préfectoral

Contexte

Le code de l'environnement prévoit dans ses articles L425-15 et R424-4 à 8 que le préfet fixe chaque année, après avis de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS) et de la fédération départementale des chasseurs, les périodes d'ouverture et de fermeture de la campagne de chasse ainsi que des modalités de gestion des espèces de gibier, à l'exception des oiseaux de passage et du gibier d'eau fixées par arrêté ministériel (article R424-9 du CE).

Ces dates sont retenues dans les bornes du cadre national fixé par décret suivant les différentes espèces et modes de chasse.

Rappel des modalités de consultation du public

En application de la loi du 27 décembre 2012, les projets d'arrêtés ont été mis à disposition du public sur le site Internet des services de l'État dans le Puy de Dôme entre le 3 mai 2024 et le 24 mai 2024 .

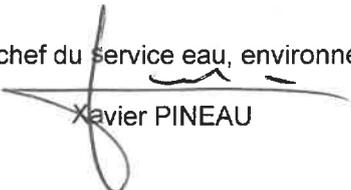
Pour mémoire, la consultation du public correspondante s'est déroulée de la manière suivante:

- un article de présentation du projet et le projet d'arrêté ont été mis à disposition par voie électronique en étant hébergés sur le site internet des services de l'État dans le Puy de Dôme.
- les observations du public devaient parvenir le 24 mai au plus tard, par courriel adressé à ddt-chasse@puy-de-dome.gouv.fr

Synthèse des observations

Aucune remarque n'a été formulée sur projet d'arrêté relatif à la fixation des dates relatives à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne 2024/2025 dans le département du Puy-de-Dôme.

L'adjoint à la chef du service eau, environnement, forêt


Xavier PINEAU